

Ce document s'inscrit dans le cadre du
Plan de Gestion des Risques de la spécialité Truxima®

**Truxima® doit être administré UNIQUEMENT
par voie INTRA VEINEUSE
Ne PAS administrer par voie SOUS-CUTANEE**

*D'autres spécialités à base de rituximab sont disponibles
pour administration par voie sous-cutanée*

Truxima 500 mg solution à diluer pour perfusion
Truxima 100 mg solution à diluer pour perfusion



Voie intraveineuse uniquement



- Diluer dans une solution de NaCl à 0,9 % ou D-glucose à 5%, et à administrer par perfusion intraveineuse.
- Administration intraveineuse pour toutes les indications approuvées